

Avec l'**UNEF** amplifions la lutte

• pour l'abrogation de la Réforme du 2^{ème} cycle
• pour des **NEGOCIATIONS** sur nos
Revendications

Une campagne de presse partisane et scandaleuse vise à falsifier les positions de l'U.N.E.F. en ce qui concerne la poursuite de la lutte des étudiants, et à faciliter les entreprises du pouvoir à l'université. Le Bureau National de l'U.N.E.F. s'élève contre cette campagne et tient à faire la mise au point suivante :

1°) La direction nationale de l'U.N.E.F. n'a en aucun cas appelé à la " reprise des cours ".

2°) Elle constate que le gouvernement a été contraint par la lutte de reculer tant sur son intransigeance forcenée que sur les points les plus nocifs de sa réforme.

3°) Ces reculs constituent un premier acquis des luttes étudiantes et universitaires. Ils ne peuvent en aucun cas désarmer le mouvement étudiant et le conduire à arrêter l'action.

4°) La lutte doit se poursuivre pour que soient garantis, complétés et approfondis les premiers acquis concrétisés lors des négociations avec le secrétariat d'état aux universités; et pour que soient apportées des réponses satisfaisantes aux nombreuses ambiguïtés qui demeurent.

Elle doit se poursuivre pour que les revendications les plus urgentes des étudiants soient satisfaites notamment l'augmentation des postes aux concours, l'attribution d'un collectif budgétaire, la reconnaissance des diplômes dans les conventions collectives et l'attribution d'une allocation d'études.

Elle doit se poursuivre parce qu'en tout état de cause demeure aujourd'hui une réforme nocive aux étudiants, à l'université et au pays, réforme qu'il faut faire abroger.

5°) Il faut aujourd'hui rajouter au compte des objectifs de la lutte le problème de la validation de l'année universitaire de la délivrance des diplômes nationaux et **DU PASSAGE DES EXAMENS**. En effet, le gouvernement cherche avec la complicité d'un certain nombre de présidents d'universités réactionnaires à pénaliser les étudiants pour " fait de grève " et à pratiquer une sélection importante qui conduirait à faire de l'année universitaire une année " blanche " pour des milliers d'étudiants.

6°) C'est parce que cette lutte est longue, qu'elle doit tenir compte de la nouvelle tactique du gouvernement et qu'elle doit malgré tout se poursuivre, que l'U.N.E.F. appelle la masse des étudiants à revenir en nombre sur les campus pour se réunir et :

- débattre du bilan de l'action et des premiers résultats des négociations
- clarifier les objectifs de la lutte en intégrant le problème des examens à leurs revendications
- décider des formes d'actions qui permettent à la masse des étudiants de continuer à participer à la lutte et à la prendre en charge.

En organisant le débat démocratique autour de ces propositions, et en appelant la majorité des étudiants à y prendre part, l'U.N.E.F. entend de cette manière contribuer de la façon la plus efficace et la plus décisive à la poursuite de la lutte afin de lui conserver son caractère massif, uni et responsable

DÉCLARATION COMMUNE U.N.E.F. S.N.E.S.U.P.

Paris le 1er mai.

L'UNEF et le SNESup se félicitent des premiers reculs imposés au pouvoir, qui a du accepter d'engager des discussions sur le fond de l'arrêté du second cycle universitaire. Ces reculs portent sur un certain nombre de dispositions essentielles de la réforme:

— Toutes les universités pourront maintenir leurs enseignements de second cycle actuellement dispensés, ce qui est contradictoire avec la politique gouvernementale de redéploiement.

— Tout étudiant titulaire de la licence aura de plein droit accès à la maîtrise.

— Les équivalences entre universités pour l'accès à la licence seront maintenues, de même que les équivalences actuelles pour les élèves des classes préparatoires aux grandes écoles.

— En ce qui concerne les critères nationaux d'habilitation des diplômés, le Conseil National de l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche et la conférence des présidents d'université en définiront le cadre général, les groupes d'études techniques n'ayant pour rôle que de préciser dans ce cadre générale les aspects spécifiques de chaque groupe.

— Le principe de la reconduction des habilitations des diplômés après cinq ans a été affirmé par le secrétariat d'état aux universités.

— Les nouveaux diplômés seront reconnus dans les conventions collectives.

D'autre part, le secrétariat d'état aux universités a reconnu la nécessité de moyens nouveaux pour la mise en place des nouvelles filières, moyens qu'étudiants et universitaires sauront obtenir par la lutte.

Ainsi, après trois mois de luttes des étudiants et des enseignants à l'initiative du SNESup et de l'UNEF, le gouvernement a du céder sur un certain nombre de points importants de la réforme.

Il reste néanmoins de nombreuses ambiguïtés à lever et de nombreuses réponses demeurent confuses ou insatisfaisantes. De même, il reste à obtenir la traduction des points acquis dans une modification de l'arrêté du 16 janvier 1976.

Mis en échec dans l'application de sa réforme, le gouvernement tente de masquer les reculs qu'il a dû concéder, et par des manœuvres et des provocations multiples cherche à faire pourrir le mouvement de lutte et à pénaliser les étudiants en remettant en cause la validation de leur année universitaire.

Le SNESup et l'UNEF mettront tout en oeuvre en commun pour mettre en échec toute tentative de pénalisation des étudiants pour fait de grève et leur permettre de passer les examens de fin d'année, afin que soient garantis les diplômes nationaux.

Pour consolider les acquis et en obtenir de nouveaux dans les semaines qui viennent, pour mettre en échec les manœuvres du pouvoir, le SNESup et l'UNEF appellent les étudiants et les universitaires à poursuivre leurs actions sous les formes appropriées à la période de l'année où nous nous trouvons.